

Image not found or type unknown



Algerien plus de dix ans en france

Par **habib**, le **22/06/2011** à **12:13**

Bonjour,rnrnje suis algerien en situation irrégulière entré en france en juin 2001 avec visa touristique,j'ai envoyer mon dossier a la prefecture de melun ya presque 3 mois avec tout les preuves de 10 année .rnma question est combien de temp faut attendre pour une réponse.merci

Par **mimi493**, le **22/06/2011** à **13:57**

Il y a 3 mois, vous ne pouviez pas avoir les preuves de résidence depuis 10 ans, puisque vous n'étiez pas arrivé depuis 10 ans

Par **grl166**, le **25/06/2011** à **22:55**

POUR CELUI QUI A ENVOYER SON DOSSIER A LA PRÉFECTURE DE MELIN 77 SI LA RÉPONSE NE TE PARVIENDRA PAS APRES 4 MOIS ILS FAUX QUE TU FASSE UN RECOURS AU TRIBUNAL POUR REFUS IMPLICITE ET SI TA TOUT LES PREUVE DE PRÉSENCE DE 10 ANS TU VA AVOIR RAISON ET LE TRIBUNALE TE DONNE GAINS DE CAUSE, BONNE CHANCE

Par **habib**, le **26/06/2011** à **21:43**

bonjour, merci grl166 oui j'ai tout les preuves plus que 4 par an, j'ai envoyer mon dossier ya 3 mois et j'ai fait mes 10 ans le 23 juin passer .merci

Par **salim**, le **26/06/2011** à **22:41**

bonsoir habib,rnrnest ce que la prefecture t'a envoyé un courrier pour accuser reception de ta demande?rnrntu l'as envoyé en recommandé?

Par **habib**, le **27/06/2011** à **01:04**

bonjour salimrnrnoui j'ai envoyer en recommandé avec l'accuser de reception et j'ai reçu une attestation de dépos.

Par **salim**, le **27/06/2011** à **01:16**

Bonsoir Habib,rnrnrnen théorie, comme te l'a dit grl166, ils ont 4 mois pour répondre, même si ce délai est souvent dépassérnrnau bout de 4 mois, tu pourras te rapprocher d'une association comme la CIMADE pour qu'ils se renseignent pour toi au niveau de la prefecture pour savoir ou en est ton dossierrnrnrnsinon , comme tu pourras le lire dans le lien que je mets en dessous, argent53 a reçu une reponse positive au bout de 6 mois de la prefecture du 77 et ninou23 a du envoyer son dossier à la meme periode que toi et n'avait pas encore de réponse la dernière fois qu'elle a postérnrntu peux peut etre les contacter pour avoir des retours d'expériencernrnsujet en question: <http://www.experatoo.com/immigration-en-france/question-droit-78757-1.htm>

Par **may 69**, le **28/06/2011** à **16:02**

bonjour habib ,je suis dans le meme cas que toi ,ma renter en france et de juin 2001 ,j'ai tout un dossier a envoyer mais jai pas de promesse d embauche ,ni un travail jfait du domicile ,peus tu me dire qu'elle est le dossier que tu as fournis et puis tiens moi au courant de l'evolution de ta demande car j'ai tres peur de faire mes démarches et d'un cotè je nen peu plus de cette situation,merci de me répondre;ps;je suis de lyon

Par **salim**, le **28/06/2011** à **17:46**

Bonjour May69,rnrnt'es de quelle nationalité?

Par **habib**, le **28/06/2011** à **17:56**

bonjour may 69rnjn je vais te dire ce que ma dit mon avocat,si vous êtes algerien vous avez pas besoin de promesse d'embauche et pour les preuves moi j'ai mirndes ordonances de medecin,déclaration d'impos,les refus de la prefecture,aide medical,solidarité de transport.tout les justificatif ou il ya ton nom reçu avec toute les pieces d'identité de nombre de ma famille qui sont en france .si tu as des autres question n'ésite pas .bon courage

Par **may 69**, le **28/06/2011** à **19:04**

meci a vous habib et salim;je suis algerienne comme vous ;mais le soucis je ne connais aucun cas régulariser sur lyon pour sa presence de 10ans il sont tres sévère et dur ;jai contacter la cimade pour la premiere fois de ma vie(entre autre)ils ne prennent plus de rdv jusqu'au mois de septembre:donc il va falloir attendre ?ou pouriez vous m'éclairer sur ce point :je vous explique j 'ai tout organiser dans un cartable ma vie de galere de dix ans dans un cartable :j'ai bien réparti les annee depuis 2001a2011 plus de 4preuve par ans entre ame medecin et tcl(transport) sauf un hic j'ai fait un hlél en 2007avec un kelkun de marseille cet espece d'abruti ma tout déchirer j nai qu'une seul preuve et jai meme pas pus renouveler mon ame,rien fais lannee il m'avais effacer de la france ce con :est ce que ca va se jouer sur ça ou pas ;jvoulais poser cette question a un avocat mais ;a force de forger on devient forgeron :kelkun pourrais me répondre et puis jveux savoir si la prefecture travail tout l ete merci avous et désolee d etr si bavarde ;

Par **salim**, le **29/06/2011** à **15:02**

les associations sont constituées de bénévoles mobilisés toute l'année, par contre en période de vacances scolaires, comme beaucoup partent en vacances , il leur est impossible de pouvoir recevoir les gens.rnrnLes prefectures fonctionnent normalementrnrnil faut éviter de déposer tant que tu n'as pas constitué un bon dossier, le montrer à des gens compétents avant son dépôt pour te dire s'il tient la routernrnla cimade est fermée, d'autres structures bénévoles sont peut être ouvertesrntu peux peut etre demander à la Cimade de ta région s'il n'y a pas d'autres structures qui pourraient te recevoirrnrntu peux te renseigner en mairie s'il y'a des permanences juridiques ou tu pourrais etre reçuernrntu peux aussi contacter le GISTI au téléphone, ils sont très compétents en droit des étrangers pour répondre à tes questions au téléphone et ils ont les coordonnées de structures dans chaque département qui peuvent t'aider à constituer et vérifier ton dossier